

Compte-rendu du Conseil Municipal
Du 19 décembre 2019
Tenu à la Mairie à 20h30

Présents : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Thierry CHABANON, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Nathalie VERNUS-PROST *formant la majorité des membres en exercice.*

Excusés : MM. Lionel GENTIT (donne pouvoir à Michel AUBRUN), Marie-Pierre GINTRAND (donne pouvoir à Eric de CLAVIERE), Mélusine PILLOUD (donne pouvoir à Jean-Pierre CHAMPION), Gérard SZYNDRALEWIEZ (donne pouvoir à Didier REY).

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne ROLLET

Le compte-rendu du 21 novembre 2019 est approuvé et validé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Décision modificative

Monsieur Le Maire informe les conseillers que des écritures comptables sont nécessaires afin de réajuster certains comptes.

Il présente les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Augmentation crédit	Diminution crédit
60621 Combustibles		800,00
615228 Autres bâtiments		4 800,00
615231 Voirie		4 448,00
6155 Entretien biens mobiliers		300,00
6225 Indem. Comptable, régisseur		300,00
6226 Honoraires		1 327,00
6411 Personnel titulaire		1 600,00
6451 Cotisations à l'URSSAF		700,00
60612 Energie électricité	1800,00	
60628 Autres fourn. Non stockées	1500,00	
60636 Vêtements de travail	2,00	
6064 Fournitures administratives	100,00	
6065 Livres, disques, cassettes	140,00	
615221 Bâtiments publics	3800,00	
61551 Entretien matériel roulant	300,00	
6156 Maintenance	1327,00	
6168 Autres assurances	64,00	
6232 Fêtes et cérémonies	900,00	
6262 Frais de télécommunication	300,00	
63512 Taxes foncières	21,00	
6417 Rémunération des apprentis	1600,00	
6455 Cotis. Assurances personnel	650,00	

6457 Cotis. Soc. Liées apprentissage	25,00	
6475 Médecine du travail	25,00	
657362 Autres contributions	1 721,00	
INVESTISSEMENTS DEPENSES		
2152- OP 120 Voirie 2009		1473,00
2152 – OP 142 Access. bât. communaux		555,15
2041582 GFP Bâtiments et installation		399,00
2031 – OP 172 Access. Mairie		248,31
2313 - OP 172 Access. Mairie		727,54
2315 – OP 174 Access. Eglise	1 050,00	
2152 Installation de voirie	2 353,00	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les écritures et autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision modificative.

II/ Modification de l'emplacement réservé n°8

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au dépôt de la déclaration préalable n°DP00125219V0041 ayant pour objet le détachement d'un terrain à bâtir sur les parcelles A 183, A 184 et A 185, le Cabinet BRANLY nous a contacté concernant l'emplacement réservé n°8 (aménagement du carrefour, mise en valeur de la croix et poursuite de l'espace public) situé sur les parcelles A 185 en totalité et A 186 en partie pour une surface de 860m².

Afin de maintenir en place le candélabre concerné par le projet, le Cabinet BRANLY nous propose d'élargir l'accès au nord sur la parcelle A 185 de 1,20 m afin de porter à 5 mètres la largeur entre le candélabre et la limite nord de l'accès. La partie restant à acquérir par la commune (en 2020) serait alors réduite de 19 m² environ.

Monsieur le Maire demande l'accord des membres du conseil pour cette rétrocession de 19 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et une abstention accepte cette rétrocession et autorise Monsieur le Maire à signer tous document en rapport avec cette affaire.

III/ Nom des habitants de Mogneneins

M. Le Maire rappelle aux membres du conseil qu'il avait été évoqué de donner un nom aux habitants de la commune.

Elisabeth PASSOT, Thierry CHABANON et Jean-Pierre CHAMPION vont, pour le prochain conseil, faire une proposition de nom (au moins 4) et lancer une consultation auprès des habitants. Pour cela ils vont demander à Michelle MONNET et Alexandra DELLOUE si elles seraient intéressées de se joindre à ce projet.

V/ Rapport des commissions

Cadre et Qualité de Vie

Nathalie VERNUS-PROST nous informe que la commune s'est fortement densifiée surtout dans le centre du village.

Jeunesse et Affaires Culturelles

Philippe MABRU nous informe qu'une réunion s'est tenue le 12 décembre avec les bénévoles de la Bibliothèque afin de faire le point sur la journée consacrée à ses 20 ans. Il en ressort que cela a été une très belle journée et a permis d'avoir de nouvelles inscriptions.

Concernant le spectacle 1^{ère} page la réflexion est lancée.

En 2020 la bibliothèque voudrait acquérir de nouvelles étagères et tapis.

La carte des vœux de la Municipalité est présentée aux membres du conseil. Distribution prévue début janvier 2020.

Gestion du Territoire

Didier REY nous informe :

- que l'aire de co-voiturage est pratiquement terminée.
- qu'il n'y a plus de fuites d'eau à la salle des fêtes depuis le démoussage de la toiture.
- que la Sté C'Bois doit intervenir car la porte d'entrée de la salle des fêtes qui a été changée est difficile à manipuler.
- que l'ONF nous a fait parvenir ce jour un devis concernant les coupes de bois. A étudier plus précisément.

Administration Générale

Michel AUBRUN nous informe

- que le repas du CCAS a été un succès. Le repas, l'animation, l'ambiance et la distribution d'étoiles fabriquées par les enfants de la garderie ont permis d'obtenir ce résultat.

VI/ Questions diverses

- la barrière de la passerelle présente des points de rouille. L'entreprise concernée a été contactée.
- les employés communaux n'ont pas pu intervenir sur la porte d'entrée côté rue de la bibliothèque car ils ne possèdent pas de double. Le nécessaire sera fait.
- la mousse présente sur les trottoirs du Clos des Vergers a pratiquement toute été enlevée.
- le pot de fleur du Caton a été déplacé sur le parking du Cimetière.
- les osiers posés autour des rosiers demandent à être changés.

La date du prochain conseil est fixée au 30 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire, lève la séance à 21h50.

**Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION**